



Grand chantier: les mariages du XIX^e siècle

De nombreux chercheurs bloquent sur des mariages ayant eu lieu après 1792. C'est pourquoi le Cercle Généalogique de l'Eure a décidé de se lancer dans le relevé des mariages du département pour le XIX^e siècle.

Nous avons besoin de tous: sans volontaires pour effectuer ces relevés ce projet n'aboutira pas.

- Les tables seront **non filiatives**. Pour chaque acte on ne note que la date du mariage, les noms et prénoms des époux, la référence de l'acte (cote du microfilm et N° de vue pour un relevé effectué à partir des archives en ligne), rien d'autre.
- Le relevé doit être fait **à partir des registres** eux-mêmes et non à partir des tables décennales.
- La période à relever va en principe de **1793 à 1902**.

Pour certaines communes une partie a peut être déjà été relevée aussi avant d'entreprendre le relevé d'une commune il est impératif de nous contacter à l'adresse suivante:

contact@eure-genealogie.org

Pour la saisie utiliser de préférence le programme Nimègue téléchargeable gratuitement à cette adresse:

<http://www.cegfc.net/nimegue/index.php?ind=1>

Pour plus de renseignements sur la saisie, voir le mode d'emploi du logiciel Nimègue sur notre site.

Les données seront déposées au fur et à mesure et dans les meilleurs délais sur notre site et sur celui de l'UCGHN accessible à tous les adhérents d'un des cercles généalogiques de Normandie.

A ce jour plus de 100 000 actes ont été relevés grâce à nos premiers travailleurs bénévoles !

